



Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
Conseil local FCPE du Lycée Saint-Sernin
3, Place Saint-Sernin – 31070 TOULOUSE Cedex
E-mail : fcpe.st.sernin@free.fr ☎ : 06 32 18 79 39
Site : <http://fcpe.st.sernin.free.fr/>

ANNEE
2009-2010

BOURSE DES LIVRES

Depuis plusieurs années, le Conseil Local FCPE du Lycée Saint-Sernin organise une bourse des livres.

La Bourse des Livres, c'est quoi ?

La Bourse des Livres est un service rendu aux parents d'élèves par d'autres parents.

Pour bénéficier de ce service l'adhésion à la FCPE est obligatoire.

Le principe repose sur un échange de livres scolaires : reprise des livres de l'année scolaire en cours, fourniture de livres (neufs ou d'occasion suivant les disponibilités) pour l'année suivante.

Cette méthode permet aux familles de réaliser une économie conséquente sur l'achat des livres qui est à la charge des familles au lycée.

La Bourse des Livres est une très grosse opération : elle représente 2500 heures de travail à effectuer entre le 15 juin et le 10 septembre.

Il est pour cela nécessaire de disposer d'une équipe de 15 à 20 **parents volontaires et bénévoles et autant d'adolescents**. Nous prenons sur notre temps libre, nous ne sommes pas des professionnels de la « librairie » mais nous faisons pour le mieux et nous nous entourons de personnes compétentes et qualifiées.

REPRISE DES LIVRES DE L'ANNEE et COMMANDE POUR 2009-2010

Les permanences seront assurées au foyer du lycée au dates suivantes :

Mardi	30	juin	de	9 h	à	16 h
Mercredi	01	juillet	de	9 h	à	16 h
Judi	02	juillet	de	9 h	à	16 h
Vendredi	03	juillet	de	9 h	à	16 h
Mercredi	08	juillet	de	9 h	à	16 h
Vendredi	10	juillet	de	9 h	à	13 h

Aucune reprise et aucune commande ne pourront être effectuées en dehors des permanences.

Lors de la commande, nous vous demandons un paiement correspondant à la somme de :

- votre adhésion à la FCPE de **17 €** ou **25 €** (avec réduction fiscale de 60%)

- et si il n'y a pas de reprise, un acompte sur votre commande d'un montant forfaitaire de **40 €** (déduit de votre facture) vous sera demandé.

L'adhésion tout comme l'acompte peut être payée en espèces ou par chèque avec le même chèque bancaire ou CCP.

Tout chèque bancaire ou CCP doit être libellé à l'ordre de la FCPE SAINT-SERNIN.

REPRISE DES LIVRES et COMMANDE (suite)

L'adhésion FCPE est familiale. Si vous avez déjà pris votre adhésion FCPE dans un autre conseil local, vous devez **présenter obligatoirement une carte d'adhésion FCPE valide**.

L'adhésion FCPE donne droit à une réduction de 5% à la librairie de la Pléiade, rue du Taur, Toulouse.

Comme les années précédentes, la FCPE est à l'écoute des personnes rencontrant des **difficultés financières**. Les parents dans cette situation doivent impérativement **prendre contact** avec **l'assistante sociale du lycée et nous le signaler** pour constituer un dossier de demande de fonds social, et cela au plus tôt et si possible avant de passer une commande à la Bourse des Livres.

LIVRAISON DES LIVRES

La présentation du bon de commande est nécessaire pour la livraison des livres.

La livraison des livres et le règlement du solde se feront uniquement aux dates suivantes :

Mercredi	02	septembre	de	9h00 à	17h
Jeudi	03	septembre	de	9h00 à	17h
Vendredi	03	septembre	de	9h00 à	13h

La facture doit être impérativement soldée à la livraison.

A ces dates, aucune commande, aucune reprise ne peuvent être effectuées.

REMARQUES

◆ Chèques-lire Conseil Régional

Conformément à la loi, certains principes sont à respecter. .

Le chèque-lire peut être utilisé uniquement pour le règlement de l'acompte et du solde des livres.

Il doit être utilisé en totalité, la monnaie ne sera pas rendue sur un chèque-lire.

Il doit être obligatoirement à l'ordre de l'élève concerné par la commande.

Seuls les chèques-lire du Conseil Régional sont acceptés, le Conseil Régional prenant en charge les frais de gestion perçus par la Société Chèque-Lire.

◆ Problème particulier

En cas de problème particulier concernant votre commande, vous pouvez nous contacter aux heures de permanence ou nous laisser un message au : **06 32 18 79 39**

ou en écrivant à l'adresse : fcpe.st.sernin@free.fr

Nous vous rappelons qu'aucune commande ou reprise ne sera faite par téléphone.

Vous trouverez d'autres informations sur notre site : <http://fcpe.st.sernin.free.fr/>